

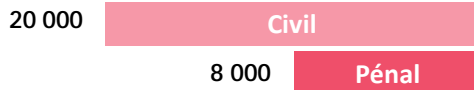
Au cœur de la société

Quelques affaires récentes ayant fait évoluer l'état du droit ou marqué le débat public

- 2019 - La Cour de cassation étend l'indemnisation du préjudice d'anxiété lié à l'amiante.
- 2018 - Un enregistrement de la pièce de théâtre de Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, a conduit la Cour de cassation à préciser les règles de diffusion d'une œuvre audiovisuelle.
- 2017 - Une GPA faite à l'étranger ne fait pas obstacle à elle seule à l'adoption de l'enfant par l'époux du père.
- 2016 - Un niveau plus élevé de protection de la liberté d'expression des avocats dans l'exercice de leurs fonctions est reconnu.
- 2016 - Un contrôle d'identité est discriminatoire s'il est réalisé sur la seule base de caractéristiques physiques associées à une origine réelle ou supposée.
- 2015 - Les conditions pour qu'une personne soit mise en examen sont rappelées.
- 2014 - Une crèche dont le règlement intérieur prévoit une restriction à la liberté de manifester sa religion, de façon suffisamment précise, proportionnée et justifiée par la nature des tâches, peut licencier une salariée qui n'ôte pas son voile.
- 2012 - Le préjudice résultant de l'atteinte à l'environnement est reconnu.

En pratique

Nombre moyen d'affaires jugées par an



Délais moyen de jugement, en jours



La Cour est la première juridiction d'Europe à avoir dématérialisé

l'intégralité de sa procédure en matière civile



La Cour soutient le développement de systèmes judiciaires naissants et nourrit la réflexion internationale sur l'état du droit.

Ses colloques sont ouverts à tous, diffusés en direct et en différé sur courdecassation.fr



COUR DE CASSATION

La plus haute juridiction de l'ordre judiciaire



Comprendre l'institution, en quelques mots

La Cour de cassation contrôle la bonne application du droit par les tribunaux et les cours d'appel

Afin de garantir une interprétation uniforme de la loi sur l'ensemble du territoire, "Il y a, pour toute la République, une Cour de cassation", art. L 411-1 du code de l'organisation judiciaire

La Cour de cassation est créée en 1790, sous le nom de Tribunal de cassation




1 Cour de cassation

36 cours d'appel

1 094 juridictions de premier degré (tribunaux d'instance et de grande instance, tribunaux pour enfants, tribunaux des affaires de sécurité sociale, tribunaux de commerce, conseils des prud'hommes...)

Le pourvoi en cassation



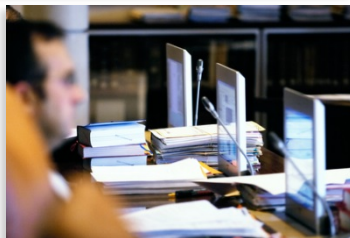
Au terme d'un procès, et lorsque les voies ordinaires de recours sont épuisées, **l'une des parties estimant que les règles de droit n'ont pas été correctement appliquées** peut saisir la Cour de cassation. On dit qu'elle **forme un pourvoi**. Sans rejuger les faits, la Cour de cassation examine les moyens de droit. Si elle considère qu'ils sont fondés, la juridiction suprême **cas**se la **décision attaquée**. L'affaire est alors **renvoyée devant une nouvelle juridiction, afin d'être réexaminée**.

Les membres de la Cour

Les magistrats du siège

1 **Première présidente**, cheffe de la juridiction
7 **présidents de chambre**
209 **conseillers, conseillers référendaires et auditeurs**

Ce sont les juges : ils tranchent les litiges.



Les magistrats du parquet

1 **Procureur général**
6 **premiers avocats généraux**
51 **avocats généraux et avocats généraux référendaires**

Ils rendent un avis dans l'intérêt de la loi et du bien commun.



Les fonctionnaires

243 **fonctionnaires du siège** et 22 **fonctionnaires du parquet**



L'organisation de la Cour

Chacune des **6 chambres** de la Cour a un champ de **compétence spécifique**

1^{re} chambre civile

Droit des personnes et de la famille, protection des consommateurs, propriété intellectuelle, droit international privé...

2^e chambre civile

Procédure civile, sécurité sociale, droit de la responsabilité délictuelle, élections...

3^e chambre civile

Propriété immobilière, construction, vente, copropriété, baux, copropriété, environnement et pollution...

chambre commerciale

Banque, bourse, assurance crédit, concurrence, fonds de commerce, transport de marchandises, procédures collectives, brevets, marques...

chambre sociale

Droit du travail, emploi et formation, relations collectives du travail, représentation du personnel, licenciement...

chambre criminelle

Infractions pénales (crimes, délits, contraventions), procédure pénale, exécution des peines

Service de documentation, des études et du rapport

Orientation des dossiers vers les chambres, aide à la décision, publications